## Questions orales

L'hon. Iona Campagnolo (ministre d'État (santé et sport amateur)): Monsieur l'Orateur, que le député se rassure, il n'y a eu aucun changement dans le mandat qu'on m'a confié, simplement un changement dans la façon de le décrire.

Des voix: Oh, oh!

Mme Campagnolo: Les provinces ont demandé au gouvernement du Canada de ne plus se mêler de loisirs à l'échelle de la province. Je pense que l'honorable député de Prince-Albert avait tenu à s'assurer qu'il soit question de récréation physique dans le mandat concernant la santé et le sport amateur, et que nous nous intéressons toujours aux loisirs physiques, mais non pas aux loisirs comme tels. Ainsi, le gouvernement du Canada ne s'occupera pas de la fabrication des jardinières en macramé.

Des voix: Oh, oh!

M. Halliday: Monsieur l'Orateur, quelle élégante paraphrase! Quand le ministre prévoit-elle rendre public le Livre vert sur les loisirs et la santé? Ce document proposera-t-il des choix et des solutions? Pourquoi le ministre a-t-elle décidé de modifier la définition des «loisirs» avant de publier le Livre vert?

Mme Campagnolo: Monsieur l'Orateur, je m'étonne qu'un député de l'opposition m'incite à agir à l'encontre de ce que les provinces ont réclamé par écrit lors de la réunion fédérale-provinciale. Le gouvernement fédéral ne fait qu'acquiescer à la demande des provinces en restreignant peu à peu ses propres services de manière à permettre aux provinces de le remplacer. D'ailleurs, celles-ci sont prêtes à occuper la place à mesure que nous nous retirerons. J'espère que le Livre vert sur la santé et les loisirs sera rendu public au début de l'automne prochain.

## LES PÊCHES

LA FERMETURE DU BANC DE SWIFTSURE SUR LA CÔTE OUEST

M. Benno Friesen (Surrey-White Rock): Monsieur l'Orateur, j'adresse ma question au ministre des Pêches et de l'Environnement. Le ministre a reçu aujourd'hui un télégramme de pêcheurs exaspérés de Colombie-Britannique de ce que le ministre ait accordé d'importantes concessions aux États-Unis en faisant fermer le banc Swiftsure sans obtenir rien en échange. Combien de temps les pêcheurs devront-ils encore attendre un accord, et qu'obtiendront-ils en compensation de toutes ces pertes?

L'hon. Roméo LeBlanc (ministre des Pêches et de l'Environnement): Monsieur l'Orateur, je n'ai pas eu connaissance du télégramme dont parle le député. J'ai rencontré un groupe de conseillers...

M. Hnatyshyn: Avec un commissionnaire.

M. LeBlanc (Westmorland-Kent): Plutôt que de crier d'un bout à l'autre de la Chambre le député voudra peut-être s'en tenir aux faits avant de se mettre des œillières. Cependant ce n'est pas ce qui le caractérise le plus.

M. Hnatyshyn: Je suis pour le commissionnaire.

M. LeBlanc (Westmorland-Kent): Quant aux délais à prévoir, le député peut être sûr que cette question sera réglée avant longtemps.

M. Friesen: Monsieur l'Orateur, je puis assurer le ministre que les pertes que subissent les pêcheurs représentent beaucoup plus que les contraventions pour stationnement données à Ottawa. Je tiens à lui faire remarquer que de nombreux pêcheurs se demandent si le programme de protection du saumon est destiné à remplacer les concessions que le ministre a accordées et je lui rappelle que les pêcheurs ont beaucoup perdu à la suite de cet accord. Celui-ci devait être conclu vendredi dernier et je me demande s'il faudra attendre encore longtemps pour en savoir plus long?

M. LeBlanc (Westmorland-Kent): Monsieur l'Orateur, le député ne comprend vraiment pas le fond de l'accord qui a été signé. Celui-ci prévoyait que le banc Swiftsure pourrait être fermé pour des raisons de conservation. Nous n'étions pas d'accord avec ces raisons et nous avons déclaré qu'il n'y avait aucune excuse pour que l'autre partie ne respecte pas l'engagement qu'elle avait pris de permettre aux pêcheurs canadiens un plus libre accès au large des côtes de l'État de Washington. Je puis assurer le député qu'il ne devra pas attendre longtemps et que la question sera très bientôt résolue, d'une manière ou d'une autre.

## **L'INDUSTRIE**

LES DROITS DE DOUANE SUR LES AUTOMOBILES IMPORTÉES AU CANADA DE L'EXTÉRIEUR DE L'AMÉRIQUE DU NORD

L'hon. Herb Gray (Windsor-Ouest): Monsieur l'Orateur, j'ai une question à poser au ministre de l'Industrie et du Commerce. Le ministre a déclaré il y a quelques semaines que le gouvernement avait décidé en principe de supprimer les droits de douane perçus sur les automobiles importées au Canada et assemblées à l'extérieur de l'Amérique du Nord et d'exempter de ces droits la totalité des pièces détachées et pièces de rechange exportées à leurs fabricants et non pas seulement les pièces utilisées dans les usines de montage à l'étranger, mais le gouvernement était encore en train de discuter des conditions des commandes nécessaires avec les fabricants de pièces d'automobile du pays.

Le gouvernement a-t-il maintenant donné des ordres pour que ce nouveau programme souhaitable soit mis en application? Dans l'affirmative, s'applique-t-il à l'ensemble de l'industrie des pièces d'automobile, et, dans la négative, quand donnera-t-on des ordres pour que ce nouveau programme soit entièrement en vigueur et que toute l'industrie de fabrication de pièces d'automobile du Canada ainsi que tous les travailleurs puissent en profiter?

M. Hnatyshyn: Pourriez-vous répéter votre question?